

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 14

Artikel: Lettre d'un capitaine de pompiers à un Préfet de la Normandie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais aux morilles, et qui s'empoisonnèrent en savourant le produit de leur chasse. Voilà ce qui était survenu.

« ...A l'endroit même où poussaient les morilles, on trouvait à foison l'« arum commun » ou « pied de veau », plante toxique alors en pleine efflorescence... Le pollen vénéneux des arums, disséminé par le vent à la surface des champignons, avait pénétré dans leurs avéoles et les avait empoisonnés...

« Morale : Bien laver les morilles avant de les jeter dans la casserole. »

PAS DE CHOMAGE

En beaucoup de pays il existe des figurants pour les enterrements, des pleureurs et des pleureuses pour qui la participation aux cérémonies funèbres est devenue un véritable métier. Les Américains ont inventé autre chose et chez eux, si l'on en croit leurs journaux, on fait aujourd'hui métier de figurer dans les mariages : la fonction de demoiselle d'honneur, considérée jusqu'à présent comme un plaisir ou comme une corvée, est devenue, de l'autre côté de l'Atlantique, une simple profession.

A un récent mariage qui a eu lieu à New-York, il y avait une quinzaine de demoiselles d'honneur, toutes payées. Outre leurs toilettes, offertes par le père de la mariée, elles avaient reçu, pour figurer dans le cortège à l'église, 30 dollars, soit 150 fr. chacune.

Beaucoup de jeunes misses ont adopté ce métier nouveau ; quelques-unes se font payer jusqu'à 100 dollars et ne prennent part qu'àux très grands mariages. L'une d'elles, très recherchée à cause de sa beauté, a tenu cet emploi dans plus de deux cents cérémonies, et l'on assure qu'elle a gagné, en peu de temps, près de 120,000 fr., sans compter les cadeaux.

*

Et dire qu'il y a tant de demoiselles... et de messieurs aussi, qui iraient pour rien aux mariages, si on voulait bien leur en donner l'occasion.

C'est comme au bureau électoral. On désigne, pour en faire partie, nombre de gens qui n'ont cure de cet honneur et que l'on met à l'amende s'ils renaissent. Alors qu'il est nombre de citoyens qui brûlent de se dévouer pour le pays et dont on méconnaît l'ardeur patriotique. Ils ne sont jamais appelés. Et ceux-là paieraient volontiers quelque chose pour n'être pas laissés de côté.

Le vert octogénaire.

Extrait d'un vieux registre des mariages d'Aubonne :

« Le 21 février 1752 a été béni le mariage de Matthieu Jacquinier, octogénaire, avec Madeleine Girien, veuve de François Muret, qui est sa cinquième femme. »

Ceci nous rappelle le mot d'un pasteur du nord du canton, qui convolait en justes noces pour la troisième fois et à qui un de ses paroissiens peu heureux en ménage marquait son étonnement :

— Autant de fois il plaira au Seigneur de me rendre veuf, disait cet ecclésiastique, autant de fois je me marierai.

Favey et Grognuz sur la scène.

M. Tapie, l'habile directeur du Kursaal de Lausanne, prépare un spectacle fait exprès pour les amis du *Conteur vaudois*. Il s'agit de *Favey et Grognuz à Paris*, pièce inédite de MM. Julien Monnet et Ernest Tissot, tirée de l'originale création de Louis Monnet, qui occupe, dans ses écrits, une place analogue à celle de *Tartarin de Tarascon* dans les ouvrages d'Alphonse Dauget. Ce sera donc du théâtre gai, du théâtre bien de chez nous, propre

à nous reposer des sombres drames, anti-alcooliques ou non, des grivoiseries parisiennes ou de ces œuvres cosmopolites dont le caractère est de n'en point avoir. Dût la modestie des auteurs s'en effaroucher, ils ne m'empêcheront pas de dire qu'ils y ont mis la grâce de leur plume légère, tout leur esprit, toute leur verve. Bref, ce serait d'un fichu prophète que de ne pas prédire à Favey et Grognuz à la rampe tout le succès qu'ils eurent dans le récit.

La première représentation aura lieu le 15 avril. V. F.

A l'école.

Nous recevons la lettre suivante :

C... le 31 mars 1909.

A la Rédaction du *Conteur vaudois*, à Lausanne.

Monsieur le Rédacteur,

En ces premiers jours d'avril, où de nombreux écoliers passent devant les experts, il n'en est peut-être aucun qui atteigne la taille d'un élève de 15 ans qui a subi dernièrement son examen à C... Ce jeune garçon mesure 1^m94 de haut et bien proportionné ; c'est avec une aisance parfaite qu'il peut rouler et dérouler les cartes géographiques suspendues au plafond de la salle d'école, sans se soulever sur la pointe des pieds. Ajoutons que ce jeune phénomène a toujours été un des meilleurs élèves de sa classe.

Avec parfaite considération.

Un vieil abonné.

Lettre d'un capitaine de pompiers

à un Préfet de la Normandie.

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie du fond du cœur des Deux cents mètres de boyaux, que vous avez bien voulu faire ajouter à ceux déjà existants dans mon corps.

Cette nouvelle M. le Préfet m'a ému comme citoyen et comme pompier. Les besoins de notre constitution sollicitent d'ailleurs d'une manière pressante cette addition de boyaux et vienne maintenant l'occasion de les utiliser soit sur les lieux soit à distance, nous pourrions mes compagnons et moi fonctionner avec aisance et distinction.

J'ai l'honneur M. le Préfet d'être, etc., etc.

Capitaine de Pompiers.

A BAS, LES ROSES !

CHEVET était jardinier-fleuriste à Bagnolet avant 93.

Il portait des fleurs rares à la cour.

Un jour le bonhomme Chevet arrive avec toute une charretée pour orner et parfumer une fête que Marie-Antoinette devait offrir à quelques jeunes princes autrichiens de passage en France. Mais le roi et la reine sont en fuite... On les arrête à Varennes, et ramenés à Paris, ils sont enfermés au temple. Chevet trouve par là un ancien jardinier de ses amis, le persuade, le corrompt moyennant bouteille et réussit à faire arriver aux prisonniers ces roses qu'il offrait aux dames de la cour en des temps de fatale sécurité.

Marie-Antoinette reçoit chaque matin le bouquet un peu ravagé à la main des geôliers défilants. Cela dure plusieurs mois, mais un matin plus de roses.

La reine attristée s'informe ; Chevet est arrêté ! Un des nombreux comités de surveillance chargé d'exécuter la loi des suspects avait fait comparaître à sa terrible barre le sentimental desservant de Flore et sur le simple aveu de son industrie, l'avait envoyé au dépôt de la section ; de là on était presque généralement requis pour

l'Abbaye... et l'Abbaye, on sait ce que cela voulait dire !

Un matin on l'appelle ; il croit que c'en est fait de lui ! Un commissaire de section le fait comparaître :

— C'est toi qui cultives des roses à Bagnolet, et dans une succursale auprès de Trianon ?

— Oui, citoyen...

— Tu as inventé une rose qui porte ton nom la Chevette... pour parfumer les ci-devants ?

— Pour les vendre à ceux qui les paient, citoyen.

— C'est bien ! je te nomme exécuteur des hautes-œuvres... à Bagnolet et à Trianon. Tu vas aller guillotiner... toutes les roses, les abattre, les faucher, en purger la terre ! C'est une honte et un scandale que le sol soit profané par ces aristocrates de la végétation. C'est du pain qu'il faut au peuple, et non des roses ! Va-t-en et plante des pommes de terre. Si dans vingt-quatre heures il reste un seul rosier sur pied, je te renvoie chercher et.... tu m'entends.... A un autre.

TORÉADOR, PRENDS GARDE !

VOUS êtes-vous jamais trouvé aux prises avec un taureau furieux ?

Il n'y fait pas beau, certes. Si l'on ne se trouve à portée de quelque arbre dans les branches duquel on puisse se réfugier et où l'on puisse attendre en toute sécurité qu'il plaise au taureau — très patient — de s'en aller ; si l'on ne trouve cela, on est un homme mort ou peu s'en faut.

Pour vaincre un taureau furieux, on indique maintes façons, dont la plus connue, sinon la plus facile et la plus usitée, est de lui mettre quelques grains de sel sur le museau. C'est infaillible, paraît-il.

Mais en voici une autre. On n'en connaît jamais trop.

La semaine dernière, dans les environs de Berlin, la musique d'un régiment se rendait dans une prairie pour répéter, lorsque le tambour-major aperçut un taureau qui poursuivait un enfant affolé. Le malheureux gamin allait être atteint par la bête furieuse lorsque le tambour-major eut une idée lumineuse. « Un ban ! » cria-t-il à ses hommes, et en attendant ce vacarme inattendu de tambours et de trompettes le taureau s'arrêta court.

En présence de ce résultat, un second ban fut ordonné, et l'animal jetant des regards de terreur du côté de la musique, alla s'accroupir immobile au coin d'une haie : l'enfant était sauvé.

Excellent, le moyen, mais — il y a un mais — on n'a pas toujours une fanfare et une batterie de tambours à sa disposition.

Avis aux alpinistes, tout de même.

Théâtre. — C'est demain dimanche, en matinée et soirée, les deux dernières représentations du *Tour du monde*. Inutile d'insister ; il n'y a plus de billets, dit-on. Ce fut un succès sans précédent. Durant les 24 représentations, la salle fut toujours comble.

Kursaal. — *Miss Bridget* est plus qu'un succès. A chaque représentation le rideau se relève jusqu'à six fois sur la fin de la pièce. Des rires sans fin secouent la salle et les acteurs sont obligés d'attendre que l'hilarité se calme pour continuer le dialogue. Ridon, surtout, l'inénarrable Chinol, est incomparable dans la drôlerie.

Les Anglaises, charmantes ; tous les interprètes fort bien dans leurs rôles. Joli décor. *Miss Bridget* a plus de succès et fait autant de recettes que la revue, ce n'est pas peu dire. De l'avis de tous, on n'a jamais vu pièce plus drôle et plus jolie.

Avec les attractions excellentes de la première partie et le Cinéma, on est sûr de passer au Kursaal une soirée ou un après-midi du dimanche des plus agréables.

Lumen. — Le théâtre *Lumen*, très bien aménagé, a trouvé le secret des spectacles artistiques et nouveaux. Aussi le public en a pris le chemin et à la salle du Grand-Pont, comme au Théâtre, comme au Kursaal, on se dispute les places.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.